



DOSSIER DE PRESSE

**Dominique Bourg et les industriels d'inovallée réunis
pour une nouvelle approche de l'économie ...**

**Comment repenser la croissance économique
à travers le prisme du Développement Durable ?**

**Les réponses de Dominique Bourg
Vendredi 11 avril 2008 à France Télécom R&D**

Sommaire

I - Inovallée, matière grise pour zone verte : les industriels de l'innovation grenoblois particulièrement sensibles au Développement Durable.....	page 3
II- « Développement durable : quelle croissance dans un monde fini ? » 11 avril 2008 : l'intervention très attendue de Dominique Bourg.....	page 4
III- Dominique Bourg, LE spécialiste du Développement Durable	page 5
IV- Modalités pratiques	page 6
V- Contacts Presse :	page 7

I - Inovallée, matière grise pour zone verte : des industriels particulièrement sensibles au Développement Durable

" **Zone verte pour matière grise** " était le premier slogan de la ZIRST, montrant clairement l'objectif de ses pères fondateurs, à savoir favoriser le transfert technologique dans un environnement préservé. En devenant **inovallée** en 2005, la technopole a conservé les ingrédients de son succès : innovation et environnement. Pourtant, elle affiche aujourd'hui un changement radical de valeur en inversant les termes de ses ambitions : " **Matière grise pour zone verte** ", une maxime d'actualité à l'heure du développement durable et de l'agenda 21.

inovallée a ainsi été la première technopole à engager une démarche de **Système de Management Environnemental** ou à mettre en place un **Plan de Déplacement inter-entreprises**. L'objectif des dirigeants du parc est de montrer à ses **310 entreprises** et **9400 salariés** que le Développement Durable, selon la définition en vigueur, n'est pas une simple utopie philosophique, mais se compose d'une série de dispositions pratiques et opérationnelles, en lien direct avec l'entreprise, son économie et son compte d'exploitation. Plus qu'un simple principe de management, le Développement Durable pourrait bien devenir à terme le cœur même de l'activité économique des entreprises d'inovallée et leur principale source de croissance.

Pour sensibiliser les entreprises du parc et les accompagner dans ce renversement dialectique, **inovallée** avait lancé en 2006 et 2007 un vaste **plan d'actions** : développement de services « durables » (formations, permanences conseils en éco-construction, collecte mutualisée de déchets informatiques et électroniques, brocante high-tech...), critères environnementaux dans le choix des prestataires et fournisseurs, communication, événements de sensibilisation, etc.

Nicolas Hulot était venu en personne animer une conférence fin 2006 sur **inovallée** autour de la problématique : « Développement Durable, contrainte ou opportunité ».

L'année 2008 voit se confirmer et se **renforcer l'engagement sociétal d'inovallée**, avec des projets d'envergure :

- Mise en place d'une **charte de Développement Durable** pour les entreprises du parc
- Création d'un **comité de suivi** environnemental sur la base d'indicateurs
- Création de **trophées de l'environnement** pour récompenser les meilleures actions
- Organisation d'un cycle annuel de **conférences « scientifiques »** de haut niveau

C'est évidemment dans ce cadre que s'inscrit la conférence de **Dominique Bourg**, candidat idéal pour répondre aux interrogations concrètes des dirigeants du parc sur les articulations pragmatiques à trouver entre contraintes environnementales et nécessités économiques.

II- « Développement durable : quelle croissance dans un monde fini ? »- 11 avril 2008 : l'intervention très attendue de Dominique Bourg

Le **11 avril prochain**, cadres et dirigeants d'**inovallée**, mais aussi partenaires institutionnels et politiques, chercheurs, étudiants, enseignants, personnalités du monde économique, politique et scientifiques, seront conviés dans **l'amphithéâtre de France Télécom R&D**, de **18h à 20h**, pour assister à l'intervention très attendue de Dominique Bourg sur le thème :

« Développement Durable, quelle croissance dans un monde fini ? »

« A partir de l'état des lieux planétaire, Dominique BOURG imagine un futur économique accessible entre économie de fonctionnalité et économie circulaire. Il propose une compréhension systémique des relations société industrielle et nature pour un nouveau management environnemental. » (texte de Dominique Bourg).

Pour information, les notions d'économie de fonctionnalité et d'économie circulaire font référence à deux solutions complémentaires envisagées pour dématérialiser l'économie et répondre à la problématique de Développement Durable. En effet, l'industrie s'impose comme le principal pollueur mondial et c'est donc bien sur ce secteur qu'il faut travailler. Néanmoins, dans un contexte où le développement économique est tributaire de l'industrialisation, le défi sociétal est de pouvoir répondre aux enjeux économiques tout en diminuant les flux de matière et d'énergie. La dématérialisation de la production propose une réponse à cette nécessité.

Or, deux solutions visent à dématérialiser l'économie : l'économie circulaire (ou écologie industrielle) et l'économie de fonctionnalité (ou économie de services). L'économie circulaire s'oppose à notre économie dite linéaire qui épuise les ressources et rejette des déchets sans contrôler ni les flux, ni les rejets qui en sont issus. Elle prône, au contraire, la maîtrise de chaque flux afin qu'ils reproduisent dans leur globalité le fonctionnement quasi-cyclique des écosystèmes.

De son côté, l'économie de fonctionnalité a pour principe de substituer la vente d'un service à la vente d'un produit afin de permettre le découplage entre l'augmentation du chiffre d'affaires et les flux sous-jacents.

Ces deux moyens pour dématérialiser l'économie sont complémentaires, le premier répond particulièrement au besoin de diminuer le gaspillage des matières lors de la production, et le second répond notamment au problème lié à l'augmentation des déchets suite à la consommation. Rappelons en effet que 99% des matières contenues dans les biens vendus sont devenus des déchets après six semaines.

III- Dominique Bourg, LE spécialiste du Développement Durable

Né en 1953 dans le Jura, Dominique Bourg suit des études de philosophie, où il obtient trois Licences, deux Maîtrises, deux D.E.A., deux Doctorats (Strasbourg 2, 1981 ; EHESS, Paris, 1995) et une Habilitation à Diriger des Recherches en Philosophie (Lyon 3, 1998)

Il est depuis septembre 2006 **Professeur à l'Université de Lausanne, Directeur de l'Institut des Politiques Territoriales et de l'Environnement Humain (IPTEH)** à la faculté des géosciences et de l'environnement.

Vice Président la commission 6 du Grenelle français de l'environnement (Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité ; juin-octobre 2007), il est aussi **membre du Comité de veille écologique** de la Fondation Nicolas Hulot, et **membre fondateur de l'IDDRI**.

Il avait été précédemment :

- Professeur et directeur du Pôle de compétences Développement Durable de l'Université de technologie de Troyes (février - août 2006) ;
- Président de la Chaire d'écologie industrielle (mars 2005 - août 2006) ;
- Créateur et directeur (01.07.00 - 23.01.06) du Centre de Recherches et d'Etudes Interdisciplinaires sur le Développement Durable (JE 2446),
- Responsable et créateur du Master « Management de l'environnement et développement durable » (du 01.09.01 [pour le DESS « Ecologie industrielle » antérieur] au 31-08-2005) et de la filière « Développement Durable » de l'Ecole doctorale (01.10.01) ;
- Directeur (01.01.98 - 31.08.02) du département Technologie et Sciences de l'Homme.
- Maître de Conférences à Sciences-Po. Paris (01.11.97 - 31.08.06), co-responsable (01.11.99 - 31.08.06) du séminaire « Environnement, sciences, société » relevant du Master « Politiques publiques » et de la Chaire « Développement durable ».
- Directeur et co-fondateur de l'Institut du Débat Public Local du Conseil Général de la Meuse (janvier 2003 - avril 2004).

Ses domaines de recherche sont larges et concernent l'éthique, la philosophie politique et l'environnement, l'évaluation des choix technologiques et des risques, le principe de précaution, l'économie de fonctionnalité, le débat public et la démocratie participative. Dominique Bourg a participé à **8 directions d'ouvrage**, à **12 dictionnaires et encyclopédies**, et **25 ouvrages collectifs**. Il est également l'auteur d'une **cinquantaine d'articles**.

Parmi ses autres responsabilités, il est ou a été :

- Membre de la Commission Coppens chargée de préparer la Charte de l'environnement désormais adossée à la Constitution française (juin 2002-juin 2003),
- membre du Conseil National du Développement Durable (14-01-03/01-09-06), a
- Ancien membre de la Commission Française du Développement Durable (avril 1996 - février 2002),
- Membre du comité de rédaction ou d'orientation des revues « Esprit », « Risques » et « Ecologie et politique » ;
- membre du Conseil de l'environnement d'EDF (depuis 1999) et du Conseil du développement durable de la SNCF (depuis septembre 2007).
- Membre des Conseils scientifiques de l'ADEME, de l'IDDRI et du Musée des Confluences de la ville Lyon.
- Président du conseil scientifique de la fondation « Décider ensemble » (de la création à juin 2006).
- Membre du Comité de veille écologique de la Fondation Nicolas Hulot. Membre fondateur de l'IDDRI.
- Président du « Comité développement durable » de Generali Investments France (depuis septembre 2007).
- Vice-président de la commission 6 du Grenelle français de l'environnement (Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité ; juin-octobre 2007).

Il a reçu de nombreuses distinctions honorifiques : Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur 2001, officier de l'Ordre national du Mérite 2004, lauréat du Prix du Promeneur solitaire, 2003, et a publié de nombreux ouvrages.

IV- Modalités pratiques

Date : vendredi 11 avril 2008

Horaires : 18h-20h

Modalités de participation : conférence gratuite, sur invitation et / ou inscription

Lieu : France Télécom R&D, 28 chemin du Vieux Chêne, 38240 Meylan

Pour venir en voiture : A41, sortie Meylan Est, au rond point à gauche.

Pour venir en bus : Navette inovallée, arrêt Norbert Ségard C.N.E.T Ou Tram B arrêt Gare Universités (SNCF), puis ligne 6070 Norbert Ségard C.N.E.T

V- Contacts Presse :

Annie Soufi

Directrice d'innovallée :

04.76.90.87.59

a.soufi@invallee.com

Claire Chanterelle

chargée de communication d'innovallée

04.76.90.87.55

c.chanterelle@invallee.com